

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

CENTRE

Mercredi 30 mars 2016
Foyer Drouillette

Présents : M. Dominique BEREZIAT, M. Bernard BERTET, Mme Renée BILLARD, M. Guillaume BROSSOLLET, Mme Maryse CHABENAT, M. Jérôme CUBILLE, Mme Annie DAMY, M. Alain DEGAS, M. Thierry DEVILLIERS, M. Bernard FERRAND, Mme Ariette GALLI, M. Pierre GOUDENEGE, M. Serge GREGORY, M. Gilles HERBILLON, Mme Isma KHANEFI, M. Didier LACAZE, Mme Micheline LAHAYE, M. Pierre-Emmanuel LANGRY, Mme France LEVY, Mme Christiane LUCAS, Mme Marie-Agnès MARION, M. Jean-Baptiste MASSICOT, Mme MATTHAEI, M. Serge MATTHAEI, Mme Gisèle MERIC, M. MONTAVILLE-AJERBOUD, M. Ludovic NELZY, Mme Marie-Françoise OPPENEAU, Mme Annick QUIGNON, M. Philippe RADIX, M. Pierre-Arnaud ROBERT, Mme Danièle ROUGET, Mme Jennifer SAVRDA, M. Robert SIMONIN, M. Philippe TISON, Mme Magda TOPA, Mme Madeleine TRESSE, M. Damien WECK.

Excusés : M. Germain BUFFETEAU, Mme Marie-France PAGNARD, M. Michel PAGNARD, Mme France TARNAWSKI.

Secrétaire de séance : M. Sébastien MASSON, service Démocratie Locale et Vie de Quartier (DLVQ)

Président de séance : M. Thierry DEVILLIERS.

Élus :

- Mme Marion VEDRINE, adjointe au maire déléguée à l'enfance et à la jeunesse, et chargée du quartier Centre,
- M. Leonardo SFERRAZZA, adjoint au maire chargé de l'espace public, voirie et cimetière,
- M. Dominique POULAIN, adjoint au maire délégué à l'urbanisme durable,
- M. Jean-Yves SIRE, conseiller municipal délégué aux sports,
- M. Lionel TETU, conseiller municipal délégué aux espaces verts et à la propreté urbaine,
- M. Ahmed BELHAMZA, conseiller municipal délégué à la circulation,
- M. Gilles CORDIER, conseiller municipal délégué au stationnement.

Représentant des services de la mairie :

- M. Sébastien MASSON (Service démocratie locale et vie des quartiers). M. Marc CARPENTIER (DLVQ),
- M. André PAYA, Directeur des services techniques et de l'aménagement.

Ordre du jour :

Ouverture de la réunion par Mme Marion VEDRINE adjointe chargée du quartier Centre.

Désignation / élection du (de la) président(e) de séance

Validation du compte-rendu de la réunion du 13 janvier 2016

Points spéciaux – Actualités

- ✓ Présentation du nouvel équipement sportif sur le Plateau
- ✓ Retour des réunions des conseils de quartier spécifiques à la révision du plan local d'urbanisme
- ✓ Retour sur l'étude réalisée sur la circulation du « carrefour de l'éléphant »
- Travaux des commissions
- ✓ Commission « investissements »
- ✓ Commission « parc des Champs Frétauts »
- Questions diverses

• **Désignation / élection du président de séance :**

Le président de séance est M. Thierry DEVILLIERS

• **Validation du compte-rendu de la séance du 13 janvier 2016 :**

Parmi les questions diverses, une participante souhaite voir apparaître dans le compte-rendu les propositions pour l'îlot « FERRIÉ » d'un projet d'habitat partagé et intergénérationnel ou d'un foyer logement.

Le compte-rendu est validé (9 abstentions, 0 rejet)

• **Points spéciaux – Actualités**

Présentation du nouvel équipement sportif sur le Plateau

M. SIRE, conseiller municipal délégué aux sport, présente le projet de construction d'un nouvel équipement sportif sur la Plateau, au niveau du gymnase Castaing, pour faire face à la saturation des créneaux (besoins des scolaires et des associations sportives), conjuguée à l'arrivée des nouveaux habitants dans l'éco-quartier Camille Claudel.

Cet équipement sera composé

- D'une grande salle multisports, avec des tribunes, qui pourra accueillir un terrain de handball et un mur d'escalade. Les dimensions de l'équipement seront de 28 mètres par 48 mètres.
- D'une salle de tir à l'arc pour remplacer la salle de Bara. Cette nouvelle salle sera destinée également au tennis de table pour les scolaires en journée.
- D'une salle de dojo
- D'une salle de fitness/danse
- D'une salle de convivialité, une petite salle de réunion, de vestiaires, de sanitaires et de locaux de rangement adaptés aux différentes activités.

Un parking de 80 places environ est prévu sur un terrain à proximité de la piscine de la Vague.

Le financement du projet est porté par la Société à Economie Mixte (SEM) Scientipôle Aménagement pour environ 4 millions d'Euros et l'équipement sera communal.

L'opération a été lancée à la fin 2015. Cinq entreprises ont été sélectionnées et ont reçu les dossiers de consultation. Le lauréat sera désigné en juillet de cette année. Le démarrage du chantier est prévu en juin 2017 pour une mise en service en 2018.

Questions des participants :

► Une participante pose la question de la réouverture de la piscine de Palaiseau.

M. SIRE répond que la Ville de Palaiseau ne pouvant supporter seule le financement des travaux, la piscine ne pourra pas être ré ouverte.

► Un participant récemment installé à Palaiseau, pose la question des espaces ouverts destinés aux jeunes et les enfants. M. SIRE répond que la ville dispose de plusieurs espaces tels que le stade Collet, le square de la rue de Paris, le skate park du Plateau, le city stade à Cabrol, entre autres.

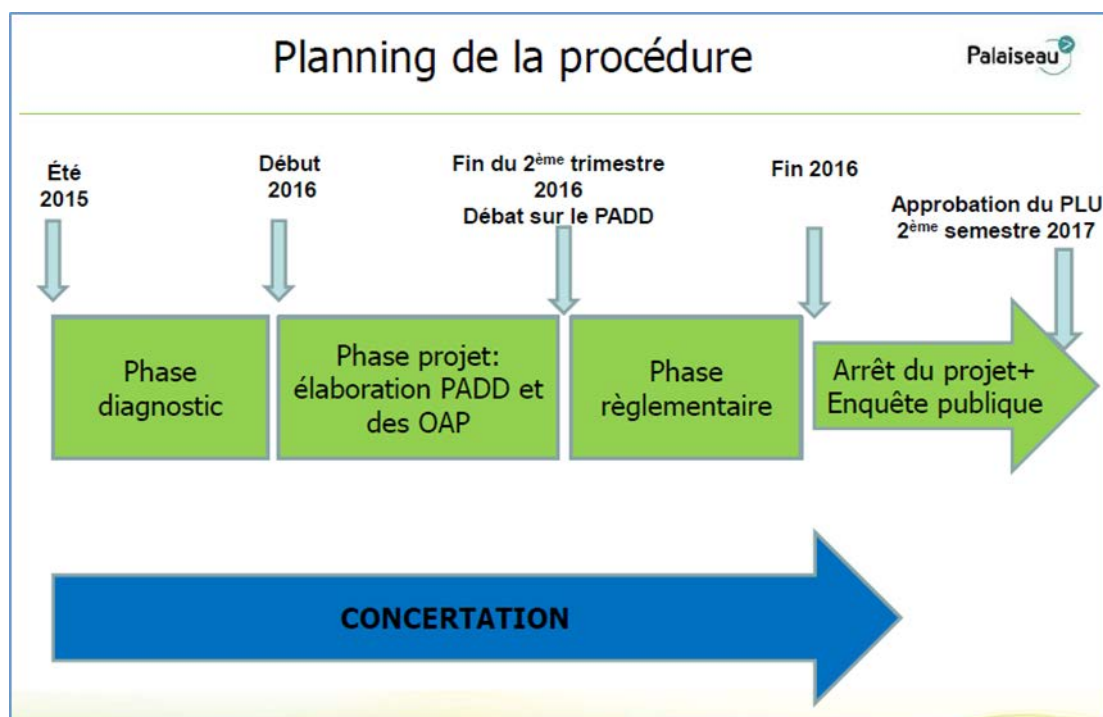
Retour sur les réunions des conseils de quartier spécifiques à la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de novembre-décembre 2015.

Retour sur la première phase : le diagnostic Les moyens de la concertation engagés

- Les conseils de quartier du mois de novembre ont permis à l'ensemble des participants d'échanger sur leur vision du territoire autour de quatre thèmes : habitat, travail, mobilités et cadre de vie/environnement,
- Ce travail permet à l'équipe municipale et à ses bureaux d'études d'approfondir le diagnostic territorial préalable à la réflexion sur le projet.
- Les comptes rendus de ces réunions sont consultables sur le site dédié au PLU (plu-palaiseau.fr) et dans les registres de concertation disponibles en mairie et au service du Développement urbain,
- La concertation se poursuit sur l'ensemble du territoire à travers la mise à disposition d'urnes chez les commerçants palaisiens (Les Parisiennes, Les Ludovores, Pressing de la Mairie, Héraclès, De deux choses Lune, Agora Presse, Alexandre K, Marie Morgane, Boucherie Moncouyoux, Bijouterie Frenot) et dans les structures de quartier.

Les prochaines étapes : la phase projet

- La prochaine étape de la procédure : la construction du projet de territoire, dit Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)
- Quand s'exprimer ? des ateliers thématiques vont se dérouler deuxième quinzaine de mai. Ils permettront à l'ensemble des palaisiens de participer à la définition du projet de ville sur les 4 thèmes identifiés : Environnement - cadre de vie, Mobilité, Habitat, Développement économique
- La concertation continue...
 - ✓ Pal'Mag
 - ✓ www.plu-palaiseau.fr
 - ✓ Registres de concertation



OAP : orientations d'aménagement et de programmation

Questions des participants :

► Que se passe-t-il après 2017 ?

M. POULAIN répond que le Plan Local d'Urbanisme sera voté et que les nouvelles règles seront éditées et pourront donc être opposables. Sans qu'il n'y ait véritablement de règle sur la durée d'un P.L.U., M. POULAIN informe qu'il dure en moyenne entre 10 et 15 ans.

► La réflexion sur la révision du P.L.U. peut-elle être enrichie par un niveau supra communal ?

M. POULAIN précise le SDRIF et le CRCE par exemple, s'imposent de fait à chaque P.L.U.

► Un participant pose la question du constat du P.L.U. actuel, en termes de points favorables et de points à retravailler. M. POULAIN répond que ces éléments sont précisément dans le diagnostic du P.L.U. actuel en révision, et qu'il appartiendra à la Ville de bien prendre en compte les problématiques de ce dernier. Ce diagnostic sera en ligne d'ici quelques semaines et sera susceptible d'évoluer.

Retour sur l'étude réalisée sur la circulation du « carrefour de l'éléphant »

M. BELHAMZA annonce que des études sont en cours sur l'avenue de Stalingrad (RD 117) au moyen de comptages 24h/24. Ces comptages révèlent un axe particulièrement significatif pour la Ville avec 100 000 véhicules par semaine en moyenne (environ 18 000 par jour) avec un flux supérieur de 30% dans le sens sud-nord. L'étude présente également un fonctionnement non optimisé de certains carrefours de l'avenue (phasage des feux) et des vitesses pas si élevées que l'on pourrait croire.

M. BELHAMZA travaille avec un bureau d'étude qui proposera des préconisations au regard des constats réalisés.

Le conseil de quartier des Garennes et plus particulièrement la commission « circulation », a adressé à M. BELHAMZA des propositions d'améliorations sur les points sensibles.

M. BELHAMZA annonce que la Ville a le projet d'étendre les zones 30 et consultera les conseils de quartier.

► Un participant signale que la sortie de la nouvelle résidence « Les Epinettes » de la rue de l'Épine Montain s'avère être compliquée. M. BELHAMZA répond que ce secteur fait bien partie de l'étude, confirmant que certains carrefours sont assez compliqués.

M. SFERRAZZA ajoute que des installations expérimentales provisoires sont prévues pour une durée de 5 ou 6 mois aux entrées du rond-point Stalingrad/Cosmonautes pour prendre par la suite des mesures.

► Un participant soulève la question de l'ouverture entre l'impasse de la Cerisaie et la rue de la SFIM.

M. SFERRAZZA répond que cette jonction va se faire.

► Une participante fait part de la dangerosité pour les piétons du carrefour des rues Michelet et Branly.

M. SFERRAZZA n'exclut pas la pose d'un feu de traversée à commande par bouton poussoir.

- **Travaux des commissions**

Commission inter-quartiers « Investissements »

Mme Marie-Françoise OPPENEAU rapporte les points essentiels de la réunion du 7 mars 2016 :

Les projets d'investissement de l'année 2015 sont en cours de réalisation. Les tables de jeux sont quasiment toutes installées et les plaques de signalétique patrimoniale sont en cours d'élaboration et nécessitent pour certaines une réécriture. Pour le budget d'investissement 2016, Mme OPPENEAU évoque un projet de jardinières de plantes aromatiques participatives et publiques.

► M. DEVILLIERS évoque le talus allant du chemin de l'Épine Montain à la ligne du RER B. Ce talus faisant l'objet de dépôts sauvages de détritiques, M. DEVILLIERS a sollicité la Ville pour obtenir des gants et des sacs poubelles afin de procéder à son nettoyage. M. SFERRAZZA recommande de ne pas faire ce nettoyage car la Ville a entamé une action pour que ce dernier soit réalisé par les instances compétentes. M. SFERRAZZA invite à un peu de patience pendant les temps d'échanges de courriers administratifs.

► Une participante souligne le caractère dangereux de ce talus pour les enfants. M. SFERRAZZA en prend note pour trouver une solution.

Commission « parc des Champs Fréaux »

Le conseil de quartier du 13 janvier 2015 a créé un groupe de travail pour proposer des améliorations dans ce parc.

Suite à une visite sur place, M. TÉTU énumère les points validés :

Pose d'un banc et d'un distributeur de sacs pour déjections canines, remplacement d'une corbeille en bois par une poubelle tulipe, des dalles gravillonnées et des pas japonais seront rajoutés.

Les rondins en bois se dégradant, ils seront remplacés par des rondins en résine. Des arbustes à fleurs seront plantés à l'automne. Un élagage des tilleuls est programmé pour la fin de l'année 2016/début 2017.

En revanche, M. TÉTU ne valide pas le remplacement des graminées par du gazon en raison d'une validation antérieure avec les riverains du parc.

Une réflexion est en cours pour la réalisation d'un panneau rappelant les règles de bon usage du parc (à voir en lien avec le conseil consultatif de la jeunesse ou le conseil municipal des enfants).

• **Questions diverses**

► M. SFERRAZZA aborde le sujet de l'affaissement du mur boulevard Bara : les sondages de terrain ont révélé un affaissement sur le côté du trottoir du chemin de fer de moins grande ampleur que ce qui était craint. La ville procèdera à une intervention de réfection vers 2017.

► Mme OPPENEAU propose qu'un passage piétons provisoire soit marqué au sol afin de ne plus tomber en face des grilles de protection.

► M. SIMONIN signale la présence de « nids de poule » sur la voirie de la route de Villaine.

► Mme OPPENEAU évoque la commission « Ferry » mise en place l'année dernière et souhaite savoir si un représentant de cette commission peut participer aux réunions et réflexions entre la Ville et le collectif.

Mme VEDRINE répond que le dossier est entre les mains de M. le Maire qui réunira ultérieurement les protagonistes. Mme VEDRINE se renseignera pour obtenir des informations actualisées sur le sujet.

► M CUBILLE évoque la piste cyclable de la rue Veuve Laprée : les cycliste l'empruntent à contre-sens ce qui est potentiellement dangereux (risque de collision avec les automobilistes). Ce participant propose qu'un contre-sens cyclable soit réalisé pour sécuriser cette voie. M. CORDIER précise qu'il existe des contraintes réglementaires pour une telle réalisation notamment une largeur minimale de 4,20 m. La proposition sera étudiée.

► Une participante évoque une rumeur selon laquelle «les puces de l'éléphant » n'auraient pas lieu. Des éléments de réponses seront apportés au prochain conseil de quartier.

► Une participante demande s'il y a un projet pour le bâtiment et le terrain de l'ancien cadastre. Mme VEDRINE répond qu'à l'heure actuelle, il n'y a pas de projet pour ce lieu.

► Un participant demande le raisons de la fermeture des toilettes publiques de la rue du Docteur Morère. M. SFERRAZZA les cherchera.

► Une participante déplore la présence de déjections canines le long de la SPTC et propose que soient posés des distributeurs de sacs et des poubelles. M. TÉTU verra ce qu'il est possible de faire sur cette voie qui n'est pas communale, étudiera la proposition de pose d'un « canibox » chemin de l'Épine Montain et rappelle qu'une campagne annuelle de rappel au civisme sera prévue.

► Un participant évoque les compteurs « Linky » d'ERDF en précisant qu'une soixantaine de communes ont refusé ces compteurs. Mme VEDRINE répond que la Ville n'a pas une telle décision sur la commune et annonce qu'une réunion aura lieu à Palaiseau avec ERDF et les usagers.

► Un participant demande des informations actualisées sur le projet de l'îlot « Ferrié ». Mme VEDRINE répond qu'une étude en interne à la Ville est toujours en cours tant pour l'îlot « Ferrié » que pour les « Pavés de Montrouge ».

► Un participant soulève la question de la fête foraine qui ne serait pas reconduite. M. SFERRAZZA confirme cela en raison de détérioration de la voirie du parking, de la dégradation de deux arbres remarquables, et d'une pénalisation de l'activité commerciale en raison de l'absence de places de stationnement.

Prochain conseil de quartier : Mercredi 8 juin 20h30, Foyer Drouillette (salle du bas).